

Classe :
Mammifères
Ordre :
Carnivores
Famille :
Mustélidés

LOUTRE D'EURASIE

(*Lutra lutra* L.)



1. Statuts réglementaires et listes rouges

Statuts réglementaires

Monde :	Convention de Washington :	Annexe 1
Europe :	Directive Habitats :	Annexes 2 et 4
	Convention de Berne :	Annexe 2
	Convention de Bonn :	-
	CITES :	Annexe 1
France :	Arrêté ministériel du 17/04/1981:	Article 1

Listes Rouges

Monde :	Quasi-menacée
France :	En danger
Alsace :	En danger

2. Biologie Identification

Description : D'une longueur totale de 70 à 90 cm pour le corps, à laquelle il faut ajouter 30 à 45 cm pour la queue, pesant 5 à 12 kg, la Loutre est un des plus grands Mustélidés d'Europe. Son pelage brun, parfois marqué de zones plus claires, est extrêmement dense (deux fois plus environ que celui du Castor). Son corps fuselé -cou conique, tête aplatie- et ses doigts palmés sont quelques unes de ses nombreuses adaptations à la nage. Ses membres sont courts et trapus.

Comportement : La Loutre a des mœurs essentiellement nocturnes. Elle passe une grande partie de son temps dans l'eau : elle s'y déplace, s'y alimente, s'y accouple. Mais c'est hors de l'eau qu'elle fait la sieste ou qu'elle se repose durant la journée, et qu'elle consomme ses plus grandes proies ; elle doit également sortir de l'eau pour rallier des milieux aquatiques disjoints. Les Loutres communiquent entre elles par le dépôt d'excréments ou de sécrétions, plus rarement par des cris.

Reproduction : La Loutre est d'un naturel solitaire ; la femelle peut être accompagnée des petits de sa dernière portée, mais aussi de ceux de sa portée précédente. Elle vit en couple durant quelques semaines lors du rut, pour lequel il n'y a pas forcément de période préférentielle. L'accouplement a lieu dans l'eau et la gestation dure entre 60 et 62 jours. La mise bas se passe à terre. La portée comporte généralement 2 loutrons, jusqu'à 4 plus exceptionnellement. Ils seront sevrés à 8 mois et pourront espérer vivre environ 5 ans dans la nature.

Habitat : La Loutre est inféodée aux milieux aquatiques. Elle peut fréquenter des habitats tels que rivières, lacs, étangs, marais, mégaphorbiaies, forêts alluviales. La Loutre est une espèce ubiquiste ; c'est dans le choix du gîte diurne qu'elle se montre la plus exigeante : il doit présenter un couvert végétal satisfaisant et lui garantir la tranquillité.

Exigences écologiques

Territoire :

Il est inclus dans un vaste domaine vital où d'autres individus sont tolérés.

Alimentation :

La Loutre, carnivore, tire la plus grande partie de sa subsistance du milieu aquatique. Elle est majoritairement piscivore mais ne dédaigne pas amphibiens, crustacés, mollusques, petits mammifères, oiseaux et insectes. En fait, la Loutre adapte son régime alimentaire au milieu, à la saison et à la disponibilité et à la vulnérabilité de ses proies. Un adulte absorbe environ 1 kg de nourriture chaque jour.

Une étude réalisée en 2002-2003 en Alsace suite à un programme de réintroduction, a mis en évidence un régime alimentaire composé majoritairement de petits poissons benthiques.

Carnivore, la Loutre concentre dans ses tissus les polluants présents dans la chaîne alimentaire de son milieu aquatique. Ceci peut constituer un réel problème en plaine d'Alsace en raison des pollutions d'origine agricole qui affectent les cours d'eau (cf. paragraphe 4.2.).

3. Evolution et importance des effectifs

	Effectif	Tendance
France :	1000 à 2000	Recolonisation progressive
Alsace :	Quelques individus	Reproductions probables
Sites Natura 2000 Rhin Ried Bruch	Quelques individus	Reproductions probables

3.1. En Alsace

La Loutre avait probablement complètement disparu d'Alsace à la fin des années 1980. La population actuelle est issue de 6 individus provenant du Centre de Reproduction et de Réintroduction des Cigognes et des Loutres de Hunawihr, réintroduits entre 1998 et 2001 dans le Ried Centre Alsace. Dans les années qui ont suivi, il semblerait que des jeunes soient nés. La petite population a progressivement colonisé plusieurs cours d'eau en amont de Sélestat et jusque dans les vallées vosgiennes de la Fecht et de la Weiss.

Les dernières prospections, réalisées entre 2004 et 2007 par THIRIET et MERCIER notamment, révèlent la présence d'un ou plusieurs individus sur une zone s'étendant de Sélestat à Lapoutroie et Munster et englobant le cours de l'Ill en aval de Colmar. Etant donnée la faible longévité de cette espèce, il est possible que cet / ces individu(s) soit(ent) issu(s) de la reproduction des animaux réintroduits.

D'après cette dernière étude, il semblerait également que l'aire de présence de la Loutre soit aujourd'hui stabilisée, mais que le nombre de sites fréquentés soit en diminution.

3.2. Dans les sites Natura 2000

La bibliographie (cf. paragraphe 5.) ne fait pas mention de la présence de la Loutre ailleurs que sur la partie Sud du secteur 7.

Localisation, abondance et évolution des effectifs :

Les lâchers ont démarré en forêt communale de Colmar en décembre 1998 (2 individus), suivis de 3 individus échappés du Centre de Hunawehr en décembre 1999 suite à des dégâts provoqués par la tempête, et enfin de 1 individu lâché en mai 2000 au sud du massif forestier de l'Illwald.

En 2000 et 2001, la naissance de 3 loutrons est suspectée.

Lors des prospections de 2004 et 2005, des indices de présence ont été récoltés sur le secteur 7 au sud de Sélestat, attestant de la présence de l'espèce sur les sites Natura 2000 mais sans qu'une estimation chiffrée du nombre d'individus présents puisse être faite.

Etat des connaissances et suivi :

Aujourd'hui, l'état de la population est incertain et mériterait d'être clarifié par des investigations complémentaires. En effet, le financement du suivi de l'espèce a été abandonné en même temps que le programme de réintroduction. Actuellement, seuls des naturalistes continuent à recueillir des indices de présence.

4. Conservation

4.1. Etat de conservation actuel

Aujourd'hui, le maintien de populations relativement stables et viables se confirme sur la façade atlantique et dans le Massif Central, ainsi que dans les Pyrénées, en Bretagne, dans les Pays de la Loire et en Poitou-Charentes –même si localement la Loutre continue de régresser, révélant une situation qui reste précaire. L'espèce recolonise progressivement certains réseaux hydrographiques à partir des noyaux de population les plus importants. Dans les autres régions françaises, seules de petites populations très fragilisées subsistent.

La population alsacienne issue des lâchers a pu coloniser la partie sud du secteur 7. Mais la faiblesse de ses effectifs, la méconnaissance de l'état des populations ainsi que son isolement rendent son avenir incertain.

D'autre part, des questions d'ordre génétique se posent aujourd'hui suite aux avancées récentes mettant en évidence une variabilité entre populations européennes. Quelle répercussion les animaux évoluant actuellement dans le secteur 7 auraient-ils sur le patrimoine génétique de populations recolonisant naturellement la région si cela venait à se produire ? Par ailleurs, la souche aujourd'hui préconisée pour les programmes de réintroduction est différente de la souche dont sont issus les animaux relâchés en Alsace. Quelles conséquences cela pourrait-il avoir dans le cadre d'un éventuel nouveau programme de réintroduction ?

4.2. Menaces pour sa conservation

Autrefois intensément chassée, la Loutre est aujourd'hui menacée par la destruction de ses habitats. Elle est également confrontée au dérangement occasionné par les pratiques sportives nautiques. En Alsace, la mortalité due au trafic routier semble peu importante mais cela est sans doute dû au faible nombre d'individus. En revanche, la pollution des eaux, dans le contexte agricole du Ried, expose la Loutre à une contamination par des biocides dont l'effet sur les populations est assez mal connu ; on sait néanmoins que les PCB entraînent une baisse de la fertilité.

4.3. Mesures de gestion favorables à sa conservation (objectifs)

* Le maintien et l'implantation de l'espèce sur le site sont fortement liés à la conservation et à la restauration des milieux aquatiques : les zones humides doivent être préservées, ainsi que la qualité des eaux de surface.

Pour ce faire, on favorisera le maintien de surfaces agricoles en prairies.

* Afin de faciliter le déplacement des populations, il est primordial d'aménager des passages permettant le franchissement des routes et des barrages. Ces passages seront également d'une grande utilité au Castor, implanté lui aussi dans la zone fréquentée par la Loutre.

* Le maintien ou la restauration des ripisylves le long des cours d'eau est favorable à la Loutre car ce type de végétation lui offre des refuges.

* Le maintien des éléments paysagers –lisières, haies...- est également important car il favorise la bonne connectivité écologique des milieux.

* Il convient également d'utiliser dans le cadre des activités cynégétiques et des campagnes de lutte contre le Ragondin (*Myocastor coypus*) des méthodes sélectives ou des pièges non tuants qui ne menacent ni les Loutres ni les Castors.

* En outre, on pourra tenter de maîtriser la fréquentation humaine ponctuellement dans les secteurs stratégiques pour la population de Loutre. La sensibilisation et l'information des usagers et des gestionnaires sont aussi des moyens de limiter le dérangement de cette espèce.

* Il est enfin capital de disposer d'informations plus complètes sur l'état actuel de la population alsacienne et son évolution. L'acquisition de ces données complémentaires pourrait passer par la mise en œuvre :

- D'un inventaire de l'état des populations : nombre d'individus et répartition ;
- D'une étude génétique de la population : en effet, il existe deux souches de Loutre et seule une des deux pourrait alimenter de futurs programmes de réintroduction. Or le parc d'Hunawihr n'a pas la bonne souche. Quelle répercussion les animaux évoluant dans le secteur 7 auront sur un retour naturel de la Loutre ou sur un lâcher d'animaux appartenant à la bonne souche ? De plus il est important de pouvoir connaître les liens de filiation entre les individus et pour cela seule la génétique est susceptible d'apporter des données non discutables.
- D'une analyse des habitats potentiels et de la capacité d'accueil du milieu.

5. Bibliographie

Jacques THIRIET et Laurent MERCIER – Indices récents de la présence de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* (Linnaeus, 1758) (Carnivora, Mustelidae) dans le nord du Haut-Rhin (France) - Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar, volume 67 – 2006.

Laurent MERCIER – Bilan de la réintroduction de la Loutre *Lutra lutra* (Linné, 1758) en Alsace, France – Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar, volume 65 – 2004.

ODONAT (Office des Données Naturalistes) – Les listes rouges de la nature menacée en Alsace – Collection Conservation – 2003.

Cahiers d'habitats Natura 2000 – tome 7 : Espèces animales – La documentation française – 2002.

Frédérique DE LA GORCE - 1994 - Etude de faisabilité de réintroduction de la loutre en Alsace - Conseil Régional d'Alsace - 1ère partie - 66 pp.

Eaux et Rivières de Bretagne : <http://www.eau-et-rivieres.asso.fr/index.php?38/19>